



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026044
Vote affectation du résultat Commune**

Séance du 29 Avril 2026

Le 29 Avril 2026, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire.

Présents : M GAUDRAT Didier, M DELIGEARD Arnaud, M VIGNE Olivier, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia.

Absents : Mme LEBRE Amélia, Mme DEGIRAL Laurence, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Excusés : Mme LEBRE Amélia, Mme DEGIRAL Laurence, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Pouvoirs : Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M DELIGEARD Arnaud, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme QUESNOT Michèle, M PISSOCHET France donne pouvoir à M VIGNE Olivier, Mme FATAH Sandrine donne pouvoir à Mme BILLAUD Alicia

Secrétaire de séance : Mme QUESNOT Michèle.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 22 Avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 22 Avril 2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,



Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	9 578,86
- un excédent reporté de :	21 802,89
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	31 381,75
- un déficit d'investissement de :	30 526,95
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	30 526,95

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	31 381,75
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	30 526,95
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	854,80
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	30 526,95

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider l'affectation du résultat de la commune et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Pour extrait conforme
Le Maire
Didier GAUDRAT

